

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes  
N°AURA-2026-E-004**

**Avis en opportunité sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale  
de Sixt Passy (74)**

Lors de la séance du 20 janvier 2026, le CSRPN a examiné la demande d'avis en opportunité sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale (RNN) de Sixt Passy (74).

Il s'agit du premier plan de gestion de la réserve après la révision de son décret, celui-ci fait donc l'objet d'une demande d'avis en opportunité du CSRPN avant une demande d'avis réglementaire du CNPN.

Le CSRPN souligne la qualité du travail et du document et émet un **avis favorable sous les conditions suivantes** :

- compléter les éléments de cartographie des enjeux ;
- renforcer le volet connaissances sur la fonge ;
- Concernant l'enjeu relatif au Giffre le CSRPN confirme qu'il s'agit d'un enjeu majeur de la réserve naturelle. Le diagnostic et les orientations de gestion proposées sont pertinents mais méritent d'être renforcées sur le volet sédimentaire. En effet le cours d'eau fait l'objet de curages d'entretien régulier (au titre de l'amendement Barnier de 1994 autorisant ces pratiques dans les cours d'eau de montagne) tant au sein de la réserve naturelle que plus en aval. A ce jour, aucun bilan des volumes extraits n'est présenté dans le plan de gestion, alors que la contraction régulière de la bande active tant dans le périmètre de la réserve naturelle que plus à l'aval depuis plusieurs décennies (Peiry, 2000, observation des photographies aériennes du géoportail) font craindre un déficit sédimentaire. Il convient de combler cette lacune en mobilisant ce bilan des extractions auprès du syndicat Gemapien si il est disponible ou en le reconstruisant à partir des dossiers de travaux.

De la même manière, le volume d'alluvions entrant dans l'hydrosystème et ses variations probables dans le temps, notamment sous l'effet du changement climatique, ne paraît pas connu. L'équilibre sédimentaire attendu dans les objectifs du plan de gestion ne peut donc pas être caractérisé. Les progrès récents en matière de métrologie de la charge sédimentaire des cours d'eau torrentiels et en tresse (géophone,...) permettraient aujourd'hui de progresser sur ce point. Le CSRPN recommande la mise en place d'un dispositif de suivi du flux sédimentaire sur le bassin du Giffre, en lien avec le Syndicat Gemapien et des équipes scientifiques (<https://observatoire-sediments-rhone.fr/evenement/cafe-osr-n4-le-transport-des-galets-et-des-graviers-du-rhone-et-son-impact-sur-letat-ecologique-du-rhone/>).

Un tel dispositif permettrait à terme d'établir un plan de gestion sédimentaire du cours d'eau répondant à la fois aux enjeux de bon fonctionnement (et donc de biodiversité) et de sécurité.

Il convient de rappeler que la plupart des cours d'eau alpin ont enregistré à des degrés divers au cours de la dernière décennie des événements hydrologiques plus intenses ayant sur certains induit des apports massifs de sédiments grossiers conduisant à une métamorphose fluviale majeure (Roya et Vésubie suite à la tempête Alex de l'automne 2020 ; Vénéon et la plupart des bassins issus du massif des Ecrins suite aux fortes crues de l'automne 2023 et du printemps 2024). Toutes les analyses de ces événements et de leurs conséquences ont mis en évidence l'importance du bon fonctionnement du cours d'eau, particulièrement des zones de stockage temporaire de sédiments que constituent les cônes de déjection et les espaces de divagation du cours d'eau. Il y a une convergence évidente entre bon fonctionnement, sécurité et biodiversité (Blanc et al., 2024, Liébault et al, 2024, Martins et al., 2024).

Les aménagements réalisés au cours des dernières décennies pour organiser le flux de visiteurs vers le Bout du Monde (chemins sur chacune des rives) paraissent déjà confrontés à cette évolution au vu de l'augmentation de la fréquence d'interventions nécessaires à leur maintien. Le CSRPN recommande de privilégier une approche de recul de ces aménagements permettant à la rivière d'ajuster sa morphologie et son espace de mobilité.

- Enfin, le CSRPN profite de l'examen de ce plan de gestion pour rappeler les enjeux majeurs de biodiversité de la partie en tresse du Giffre entre Samoens et Taninges. Ce tronçon abrite entre autres l'une des quatre populations de criquets des torrents (*Epacromius tergestinus ponticus*) de l'arc alpin, les trois autres se situant sur le Rhône Valaisan en Suisse (secteur de Finges), à la confluence du Vénéon et de la Romanche en Isère et sur la Durance à l'amont de la retenue de Serre Ponçon (secteur de Saint Crepin et Reottier) (Carron et al., 2021). Alors que ces trois dernières populations bénéficient de mesure de protection (site Natura 2000 pour les deux sites français, réserve naturelle pour le site Suisse), la population du Giffre est exempte de toute mesure de protection. Le CSRPN recommande qu'une mesure de protection forte y soit envisagée.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS



## Bibliographie

Blanc A., Misset C., Mainieri R., Llamas B., 2024. **Rétro-analyse de la crue du torrent des Etançons du 21 juin 2024**. ONF -Agence RTM Alpes du Nord, 72 p. + annexes

Carron G., Sardet E., Praz C., Wermeille E., 2001. ***Epacromius tergestinus* (Charpentier, 1825) and others interesting Orthoptera in the floodplains of braided rivers of the Alps. *Articulata***

16 (1/2) : 27-40.

Liébault, F., Melun, G., Piton, G., Chapuis, M., Passy, P., & Tacon, S., 2024. **Channel change during catastrophic flood: Example of Storm Alex in the Vésubie and Roya valleys.** *Geomorphology*, 446, 109008.

Martins C., Piton G., Kuss D., Guitet C., Carlados S., Robert Y., Andréis N., Liébault F., Margot Chapuis M., Passy P., Melun G., Misset C., Quefféléan Y., (2024). **Tempête Alex – retour d'expérience des crues torrentielles du 2 octobre 2020 dans les Alpes-Maritimes**, *LHB*, DOI: 10.1080/27678490.2024.23814711.  
10.1080/27678490.2024.23814711.